




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-351**

Séance publique du

18 juillet 2019

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190718- lmc1157071-DE-1-1
Date de signature : 23/07/2019
Date de réception : mardi 23 juillet 2019
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ACTION INTERNATIONALE - MISE EN ŒUVRE DU PROJET "VALORISATION DE L'OFFRE
TOURISTIQUE DE BAALBECK"**

Le 18 juillet 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 12/07/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Abbassia BACHI à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Eric CHEVALIER à Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte DEVESA à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Charlotte BENON, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Danièle BRUNET, Madame Liliane PIERRON à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Alexandre GALLESE.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jean BOULHOL, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Secrétaire : Sylvain Dijon

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JUILLET 2019

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Madame Karima ZERKANI-RAYNAL
CO-RAPPORTEUR(S) : M. ROLANDO Christian

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : ACTION INTERNATIONALE - MISE EN ŒUVRE DU PROJET "VALORISATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE DE BAALBECK"- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les Villes d'Aix-en-Provence et de Baalbeck ont signé un accord de coopération décentralisée en 2003. Cet accord entend définir un cadre favorable de coopération décentralisée en établissant des relations durables entre les deux collectivités. Il prévoit notamment l'accompagnement institutionnel de la Ville de Baalbeck pour la mise au point de politiques innovantes de développement local. Dans ce cadre et depuis 2003, de nombreuses actions ont été menées en partenariat entre les deux Villes :

- . formation d'élus et d'agents municipaux libanais sur les enjeux du tourisme patrimonial,
- . formation d'agents de développement touristique,
- . organisation de conférences dans différentes villes du réseau des villes historiques et archéologiques,
- . définition d'un circuit touristique autour des villes libanaises de ce réseau,
- . appui à la bibliothèque municipale de Baalbeck (structuration et formation),
- . appui à la définition d'un plan stratégique de développement et d'aménagement.

Le projet conduit par les deux Villes prévoyait entre 2013 et 2015 de travailler plus spécifiquement sur ces trois derniers points. Si la première année du projet a bien pu être menée, les contraintes sécuritaires et l'impossibilité de se rendre à Baalbeck n'ont pas permis la réalisation des actions prévues en année 2 et 3. En 2018-2019, les deux villes ont travaillé conjointement à la mise en œuvre du projet « Aix-Baalbeck : le sport, outil de développement local et de lutte contre la radicalisation des jeunes ». Ce projet a permis :

- . la formalisation d'une politique sportive à Baalbeck
- . la formation des élus et des techniciens.

Depuis la signature de l'accord de coopération entre les Villes d'Aix-en-Provence et de Baalbeck en 2003, le tourisme est un axe majeur de coopération. En effet, Baalbeck se distingue par sa richesse patrimoniale et naturelle qui s'étale sur tout le territoire et dont la plus importante est la citadelle de Baalbeck, site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. De nombreux autres sites archéologiques et lieux touristiques permettent de proposer une offre touristique globale.

Par ailleurs, dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et la Fédération des Municipalités de Baalbeck, le projet co-financé par le Fonds d'appui à la coopération décentralisée a permis l'élaboration d'un Plan Stratégique de Développement Local. Ce PSDL prévoit 4 axes de travail :

1. Baalbeck, Capitale d'une Mohafazat
2. Développement humain et social
3. Développement économique
4. Gestion du territoire

L'axe 3 de ce PSDL définit deux objectifs stratégiques dont le développement du rôle touristique de Baalbeck.

Après la réussite du projet 2018-2019, « Aix-Baalbeck : le sport, outil de développement local et de lutte contre la radicalisation des jeunes », le Maire de Baalbeck a sollicité la Ville d'Aix-en-Provence pour travailler conjointement sur la thématique touristique. De même que le projet Sport a permis la formalisation d'une politique sportive, le présent projet a pour objet de renforcer les capacités de la Ville de Baalbeck dans la mise en œuvre de politiques publiques. Il entend, en lien avec les acteurs des deux territoires, concevoir et mettre en œuvre la politique municipale de développement touristique, par la valorisation de l'offre touristique.

Ce projet visera plus particulièrement à :

- . l'appui à la définition d'une politique touristique
- . l'élaboration d'outils de valorisation de l'offre touristique
 - . conception et édition d'un plan-guide
 - . production d'outils numériques
- . la formation d'agents de développement touristique.

Le coût total d'opération de ce projet s'élève à 96 300 euros. Une subvention de 30 000 euros a été obtenue du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, soit 31% du budget.

L'apport prévisionnel de la Ville d'Aix-en-Provence est de 50 540 euros, dont 25 370 euros en numéraire et 25 170 euros en valorisation. L'apport de la Ville de Baalbeck est de 15 760 euros, dont 13 160 euros en numéraire et 2 600 euros en valorisation.

La mobilisation de l'Office Municipal de Tourisme dans l'exécution du projet sera bien évidemment recherchée. Le projet sera lancé dès la fin du mois de juillet 2019.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues de bien vouloir :

- **VOTER** le projet « Valorisation de l'offre touristique de Baalbeck », avec la mise en œuvre des actions et des dépenses afférentes selon le budget ci-annexé,

- **PRENDRE ACTE** de l'affectation de la recette de 30 000 euros versée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour la réalisation de ce projet,
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale à faire recette de la somme correspondante,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué aux Relations internationales à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

DL.2019-351 - ACTION INTERNATIONALE - MISE EN ŒUVRE DU PROJET
"VALORISATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE DE BAALBECK"-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Valorisation de l'offre touristique de Baalbeck

Dépenses				Ressources					
Rubriques	Quantité	Montant unitaire	Montant total	Ville d'Aix-en-Provence		Ville de Baalbeck		MEAE	
				Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Action 1									
Appui à la définition d'une politique touristique									
Déplacement à Baalbeck de 4 personnes pendant 4 jours									
Billet avion	4	1 000	4 000	2 000				2 000	
Hébergement	16	150	2 400			2 400			
Restauration	16	70	1 120			1 120			
Ingénierie de projet	8	1 000	8 000	4 000				4 000	
Déplacement à Baalbeck de 3 personnes pendant 4 jours									
Billet avion	3	1 000	3 000	1 500				1 500	
Hébergement	12	150	1 800	900				900	
Restauration	12	70	840	420				420	
Ingénierie de projet	8	1 000	8 000	4 000				4 000	
Présentation de la politique touristique et lancement des outils									
Ecriture	4	1 000	4 000	2 000				2 000	
Traduction en arabe	1	500	500			500			
Cérémonie de lancement	1	1 000	1 000			1 000			
Billets avions	3	1 000	3 000	1 500				1 500	
Hébergement	12	150	1 800			1 800			
Restauration	12	70	840			840			
Accompagnement global office de tourisme Aix	10	500	5 000	5 000					
Sous-total Action 1			41 300	19 320	47 %	7 660	19 %	14 320	35 %
Action 2									
Elaboration d'outils de valorisation									
Ingénierie pour étude préalable	4	1 000	4 000	1 200				2 800	
Définition contenu guide map	2	1 000	2 000	1 000				1 000	
Conception graphique guide map	5	500	2 500	1 250				1 250	
Edition guide map	10 000	0,30	3 000			3 000			
Définition contenu app	2	1 000	2 000	1 000				1 000	
Conception	1	5 000	5 000	2 500				2 500	
Définition contenu projet QR code	2	1 000	2 000	1 000				1 000	
Conception	1	2 000	2 000			2 000			
Accompagnement Office de tourisme Aix	10	500	5 000	5 000					
Sous-total Action 2			27 500	12 950	47 %	5 000	18 %	9 550	35 %
Action 3									
Formation d'agents de développement touristique									
Formation au Liban									
Ingénierie de formation	10	500	5 000	3 100				1 900	
Frais d'organisation	1	500	500			500			
Sous-total Action 3			5 500	3 100	56 %	500	9 %	1 900	35 %
Sous-Total 1			74 300	35 370	48 %	13 160	18 %	25 770	35 %
Suivi (Préparation projet et mission, réalisation compte-rendu et capitalisation, évaluation)									
			10 000	8 470	85 %	1 500	15 %	30	0 %
Communication									
			2 000	1 000	50 %	300	15 %	700	35 %
Frais administratifs									
			7 000	4 050	58 %	500	7 %	2 450	35 %
Divers et imprévus									
			3 000	1 650	55 %	300	10 %	1 050	35 %
Sous-Total 2			22 000	15 170		2 600		4 230	
Total Dépenses			96 300 €	50 540 €	52 %	15 760 €	16 %	30 000 €	31 %